

Société archéologique du Gers

Réunion du 7 décembre 2022



Société archéologique du Gers

Georges Courtès, De l'Orangerie de l'Évêque à une demeure bourgeoise.

Après avoir signalé la parution de l'ouvrage sur "Les Moulins de Lectoure-Lomagne", Georges Courtès a présenté la communication de ce jour "De l'Orangerie de l'Évêque à une demeure bourgeoise".

Les évêques des XVIIe-XVIIIe siècles veulent imiter les seigneurs de leur époque (ils en avaient le titre) en disposant d'un palais épiscopal avec tous les agréments extérieurs pour recevoir noblement. Les évêques de Lectoure n'ont pas fait exception et ont obtenu des consuls de la ville des terrains nécessaires pour y aménager parterres fleuris, arbres exotiques, jardins potager et vergers...et surtout une orangerie et un pavillon de musique...

Avec la Révolution, l'Orangerie et le Pavillon de musique deviennent propriétés privées. L'Orangerie, bâtie vers 1780 est agrandie, adaptée en une maison bourgeoise, bien visible à l'entrée est de la Ville. Achetée par Joseph Comin en 1817 elle reste dans la même famille, transmise par les femmes, et prend les noms de maison Comin aîné, Cabannes, Massenet, Dupin Saint-Cyr, Béchetoile...

Lapart Jacques, Les grandes messes en l'honneur du roi et la musique religieuse à Auch sous l'Ancien Régime.

Dans ses délibérations, la Société royale d'Agriculture signale chaque année l'organisation d'une grande messe annuelle en musique en l'honneur du roi. La recherche a consisté à rechercher quels musiciens pouvaient se trouver à Auch sous l'Ancien Régime. Les organistes de la cathédrale, de la collégiale St-Orens et du couvent des Jacobins sont cités.

A la cathédrale, le Chapitre finançait un maître de musique, un sous-maître, un joueur de serpent, un joueur de basse et six choristes. Une recherche attentive dans les délibérations du Chapitre et surtout les registres de notaires a permis de dresser une longue liste de « maîtres de musique/maîtres des enfants de chœur ». Les contrats précisent leurs devoirs : loger dans la maison de la maîtrise, enseigner la musique à de jeunes garçons et les faire chanter à tous les offices importants. La surveillance est assurée par un chanoine « directeur de la psalette ». Les maîtres de musique changent fréquemment, sans doute lassés par les faibles rémunérations proposées par les chanoines. Ils disparaissent sans laisser de traces et, pour certains, partent faire carrière ailleurs. Il nous reste quelques paroles de cantiques, surtout des Noël, heureusement conservés dans les Manuscrits de Daignan du Sendat.

Deux ouvrages à se procurer auprès de la Société archéologique : Les moulins de Lectoure Lomagne, les moulins de Fézensac.

MOULINS DE FEZENSAC
ENQUÊTE-RECENSEMENT



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU GERS
SECTION DE VIC-FEZENSAC



Moulins Fezensac.jpg

MOULINS DE
LECTOURE-LOMAGNE
ENQUÊTE-RECENSEMENT



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU GERS
SECTION DE LECTOURE



Moulins Lectoure.jpg